

# Service Université Culture

L'Université Clermont Auvergne et Associés, dans la continuité des universités de Clermont-Ferrand, est liée par une convention-cadre avec l'Etat (Ministère de la Culture) depuis la mission expérimentale de 1982 et la création du service culturel inter-universitaire en 1984. Elle situe son action dans la convention-cadre *Université, lieu de culture*, signée en 2013 par le ministère de la Culture, le ministère de l'Enseignement supérieur, et la Conférence des Présidents d'Universités (CPU).

Le Service Université Culture (SUC) est l'opérateur culturel de l'Université Clermont Auvergne et associés depuis janvier 2017.

Il est producteur, prescripteur, animateur de réseaux. Il permet des rencontres singulières avec l'art. Il est également un lieu de passage de l'acte à la réflexion. Interface entre la recherche, l'enseignement et la création, il est impliqué dans la vie culturelle de la Cité dans un réseau de partenaires et d'actions partenariales, inscrites dans le territoire, participant à l'image et au rayonnement des établissements.

Il organise des saisons culturelles composées de projets liés aux missions des établissements, dans une multiplicité de langages artistiques et culturels

Il participe à la transmission de savoirs spécifiques et à la formation citoyenne, ainsi qu'à l'émergence de nouveaux publics.

Il permet une confrontation avec les œuvres à travers ses pratiques, ses manifestations publiques et par l'incitation à la fréquentation des lieux de spectacles.

Il a vocation à être un lieu d'expérimentation, d'émergence et de valorisation des talents à travers les rencontres avec les professionnels, des résidences d'artistes (à développer avec des Laboratoires), les ateliers de création, stages de découverte ou d'approfondissement, la sensibilisation, la médiation, l'accompagnement.

Le SUC étend ses propositions sur tout le territoire de l'Université Clermont Auvergne : Aurillac, Le-Puy-en-Velay, Moulins, Montluçon, Vichy, avec des ateliers de pratique et des résidences.

Il collabore à des programmations avec les festivals VIDEOFORMES, Court-Métrage, Traces de Vies, Rendez-vous du Carnet de Voyage...

## Art+Université+Culture



Le SUC est membre fondateur du réseau national

Art+Université+Culture (A+U+C).

Il est présent dans les copilotages nationaux de la convention cadre

*Université, lieu de culture* : Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES), rencontres nationales sur l'Action culturelle dans l'enseignement supérieur et du 1% artistique au ministère de la Culture. Il participe aux événements nationaux et locaux tels que la Nuit de la lecture, Fête de la Science, Nuit des musées, Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur, Cérémonie de la Rafle de l'Université de Strasbourg, Effervescences de la Ville de Clermont-Ferrand...

## Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur



Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a pris l'initiative de créer les Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur (JACES) qui ont pour objectif « de valoriser les actions culturelles menées dans les établissements d'

enseignement supérieur et d'en accroître la visibilité auprès de la communauté universitaire et du grand public ».

Le SUC participe à ces journées en identifiant ses programmes de la période avec les visuels nationaux et en les inscrivant dans l'open agenda participatif.

Les initiatives des étudiants participants ou spectateurs en matière de captations vidéos, sons, images seront les bienvenues pour augmenter la visibilité de ces journées et en faire partager les moments d'échanges, d'émotion, de plaisir.

## Convention cadre

*Université, lieu de culture*